



Déplacements piétons : notre 1^{ère} cause d'accidents avec arrêt en 2025

En moins d'un mois, nous déplorons **3 faits accidentels déclarés liés à nos déplacements dont 2 avec arrêt !**

- **6 août 2025** : La victime glisse sur une plaque au HF4 (DPA)
- **7 août 2025** : La victime se tord la cheville en allant manutentionner une benne à l'Acierie (AA)
- **13 août 2025** : A Basse-Indre, en montant les escaliers, la victime glisse et se tord la cheville (AA)

Depuis le début de l'année, sur les 30 accidents avec arrêts, 13 sont liés à nos déplacements (43% des AA).

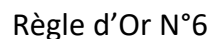
Parmi eux, 3 concernent une chute dans les escaliers (nota : en novembre 2020, un collègue roumain s'est tué en chutant dans des escaliers).



Les huit comportements sûrs pour se déplacer :

- **Je tiens la rampe dans les escaliers :** Je ne me précipite pas et je suis concentré sur mes mouvements.
- **Je boucle ma jugulaire** chaque fois que je porte mon casque.
- **J’emprunte les allées piétonnes et passages piétons sécurisés**
- **Je marque un STOP** lorsque je me déplace dans une zone à risques
- **Je ne téléphone pas en marchant, je m’arrête dans une zone sécurisée pour téléphoner**
- **Je porte des rangers en bon état et correctement lacées**
- **J’identifie les anomalies, je les traite ou je les signale**
- **Je respecte la règle des 3 points d’appui** lorsque je monte ou je descends d’un engin

Je retiens : Une chute peut avoir des conséquences graves et nous priver de notre mobilité durant plusieurs jours. Je reste concentré lorsque je me déplace en adoptant les comportements sûrs.



Je respecte toutes les règles de circulation

